

GRILLE DE SALAIRE ET FICHE DES POSTES ...

REMANGEON ... ce nom est très familier pour la plus part des salariés France Handling, parce qu'ils ont de près ou de loin été horrifiés par la politique que cet individu menait au sein de la société FH, bien sûr il avait ses alliés « syndicalistes » qui approuvaient totalement sa politique !

Cet individu n'octroyait pas des postes de responsabilités en fonction des compétences, mais ces postes ont été attribués en fonction de sa politique discriminatoire, d'ailleurs certains syndicalistes ont bénéficié de ces fameuses promotions et aujourd'hui ces derniers reproduisent le même politique discriminatoire et autoritaire auprès des personnels sous leur responsabilité. Cette politique s'est traduite par la mise à la porte de 65 salariés en une année, directement ou indirectement. Le directeur général actuel n'est pas innocent non plus dans cette affaire, car il a laissé faire !

Souvenons-nous de la modulation (*basse activité* et *forte activité*) qu'il voulait mettre en place à l'époque, cet homme considérait de nous faire comprendre que la vie privée des salariés n'avait aucune importance à ses yeux.

Quel Syndicat a osé lui faire face ?

Les militants Sud Aérien ont fait un travail remarquable sur le terrain pendant une semaine, à un point que la direction générale craignait une atteinte de l'image de la société F.H. à cause de la contestation menée par notre organisation syndicale. Car nous ne mâchons pas nos mots face à lui ainsi que dans nos tracts. Certains délégués SUD Aérien ont été agressés physiquement par lui, lors de la distribution des tracts devant l'Export à l'entrée du PIF. Cette agression avait choqué beaucoup de salariés à l'Export à l'époque et les avait convaincus du caractère abominable de cet individu.

Avant l'arrivée de Remangeon les délégués syndicaux ont établi un groupe de travail pour définir une grille de salaire avec des fiches de postes, mais dès la prise de fonction de cet individu en tant que directeur d'exploitation, il s'est permis de mettre à la poubelle le travail fait durant 6 mois avec son prédécesseur M. CHAYA. Le plus choquant dans cette histoire, c'est que notre direction générale s'est permis d'appliquer une grille de salaire unilatéralement sans le dire. Il n'y a aucun doute sur le projet travaillé avec M. CHAYA qui est appliqué aujourd'hui ... et pourquoi les fiches de postes n'ont été décidées unilatéralement aussi ?

SUD Aérien a été très exigeant sur l'amélioration des conditions de travail à Roissy au CHSCT, aujourd'hui en tant que DP et CE, ses élus restent au service de tous. Malgré que la direction nous ait retiré le poste du secrétariat et éloigné du CHSCT qui est une instance importante pour les conditions de travail (horaires, douches, toilettes et charges de travail etc...) avec la complicité des « syndicats » **SIMPG SNIMT** : nous ne baisserons pas les bras !

Le tribunal donne raison à SUD Aérien : la direction a engagé un procès contre le délégué syndical SUD Aérien depuis 2011 pour « distribution de tracts » dans le but de nous empêcher d'informer les collègues, car le contenu de nos tracts sont très gênants pour elle semble t-il ! La direction a fait surveiller le délégué syndical par un huissier de justice, via des caméras de vidéosurveillance, en 2013. Mais le tribunal vient de rendre sa décision le 30 avril dernier : il donne tort à la direction et raison à SUD Aérien ! F.H. est condamné à 750 € aux dépens ... **MERCI A CEUX QUI NOUS ONT SOUTENU !**

La bataille que SUD Aérien compte mener dans les années à venir, à condition bien sûr que la confiance du personnel nous soit donnée, est la finalisation ainsi que l'application de cette grille de salaire et les fiches de postes à F.H. La confiance que vous accordez à des candidat-e-s lors des élections ne doit pas être en fonction de votre rattachement au même service obligatoirement, mais devrait être donnée à celui ou celle qui peut défendre vos intérêts au quotidien ... donc votez massivement pour la liste SUD Aérien le 5 juin prochain !

Vos délégués SUD

Aérien